

Actions contre les coulées boueuses

Placement de fascines à Oisquercq

L'arrière de la rue Champ de la Haie se trouve en aval de champs et a, par conséquent, été touché à plusieurs reprises par des coulées boueuses lors d'événements pluvieux importants.

Dans la lutte contre ces phénomènes de coulées de boues, le GISER (Gestion Intégrée Sol-Erosion-Ruissellement) département spécialisé de la Région wallonne, étudie des solutions à mettre en œuvre afin d'y remédier (www.giser.be).

Le Contrat de Rivière Senne a décidé de collaborer avec eux afin d'organiser une séance de formation sur le terrain pour ses éco-cantonniers et le personnel des Communes du bassin de la Senne.

Coincitant avec l'intention de placer un aménagement à l'arrière de la rue Champ de la Haie, la Ville de Tubize s'est donc associée au projet en accueillant les personnes concernées par cette démonstration le 15 septembre dernier à Oisquercq.



Le projet consistait à réaliser une fascine. Cet ouvrage ne représente pas un « barrage » à l'eau : cela est interdit par l'article 640 du code civil qui stipule que « *Les fonds inférieurs sont assujettis envers ceux qui sont plus élevés, à recevoir les eaux qui en découlent naturellement sans que la main de l'homme y ait contribué. Le propriétaire inférieur ne peut point élever de digue qui empêche cet écoulement.* ». La fascine agit plutôt comme un filtre, laissant passer l'eau tout en la ralentissant et en retenant un maximum de particules de terre.

Forte de cette expérience, la B.P.I. (Brigade Prévention Inondations) en a réalisé une seconde quelques centaines de mètres plus bas pour protéger un autre groupe de maisons.



L'année dernière, toujours à Oisquercq, une fascine de ballots de paille avait été placée à la rue du Bon Voisin suite aux gros orages de juin.



Contact :

Secrétariat de Bruno Soudan, Echevin de la Lutte contre les Inondations

Valérie Delbauve – 02/391 39 06 – valerie.delbauve@tubize.be

Le Collège communal de Tubize